Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 29 (1981)

Artikel: Quelques aspects de la vie quotidienne en Égypte ancienne illustrés

par des objets du Musée d'art et d'histoire

Autor: Guarnori, Sandra / Indemini, Elena / Chappaz, Jean-Luc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728374

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques aspects de la vie quotidienne en Egypte ancienne illustrés par des objets du Musée d'art et d'histoire

Par Sandra Guarnori, Elena Indemini et Jean-Luc Chappaz

Si pour beaucoup la civilisation égyptienne est volontiers synonyme du «colossal» des temples d'Abou-Simbel ou des pyramides, voire des trompettes d'Aida, ou alors du «macabre» des momies qui achèvent de se décomposer sous nos climats, l'amateur sait bien, quant à lui, combien les petits objets, les traces apparemment insignifiantes, nous rendent l'Egyptien pharaonique proche et pour ainsi dire contemporain. Comment s'en persuader davantage, du reste, qu'en empoignant, plus de trois millénaires après lui, un maillet qu'il serait encore aisé d'utiliser aujourd'hui, ou en constatant que le propriétaire d'une paire de sandales devait avoir un léger défaut dans sa démarche, puisqu'il a beaucoup plus usé le talon gauche.

Les objets que nous publions dans cet article appartiennent à cette dernière catégorie et sont tous les témoins de la vie quotidienne de l'Egypte antique. Et pourtant, l'appellation «vie quotidienne» est quelque peu paradoxale, puisque la grande majorité des pièces qui ont été affublées de ce «label» proviennent des tombeaux, où elles figuraient parmi l'équipement funéraire des défunts. Les raisons de leur présence dans les sépultures sont variées. Certains objets, tels les herminettes par exemple, avaient acquis, en plus de leur rôle très matériel d'outils (ici de rabot), le rang d'«instruments» du culte: lors du rite de l'Ouverture de la Bouche, le prêtre devait entre autre toucher certains organes vitaux avec cet outil, pour (re)donner la vie (ou plutôt la possibilité de vivre) à la momie ou à une statue, qui était «engendrée» selon la phraséologie égyptienne. On comprend donc qu'on ait songé à déposer de tels instruments dans les tombes.

D'un autre point de vue, la pratique de l'embaumement et la présence d'un abondant mobilier funéraire présupposent une croyance à la survie. Parmi les innombrables expressions qui se traduisent par «mourir», on trouve fréquemment la périphrase «passer à la vie», qui montre bien que l'existence terrestre n'était qu'un échantillon. De même, les sarcophages sont souvent appelés «les maîtres de vie». Pourtant, l'Egyptien n'a jamais été bien fixé sur les configurations de l'Au-delà: celui-ci pouvait être stellaire ou souterrain, et, parmi une certaine confusion de doctrines (à l'image d'ailleurs de la multitude d'aspects de la religion égyptienne), la «sortie au jour» ¹ représentait l'un des objectifs du mort, c'est-à-dire le retour à la vie sous la forme d'une âme invisible pour les vivants. Il se pouvait donc qu'il eût alors besoin de différents

instruments usuels. Mais même dans le monde des dieux, rien ne s'obtient sans peine et le défunt peut y être appelé pour de multiples corvées, à l'image de la vie terrestre. Afin de ne pas troubler son repos éternel, les vivants placeront près de lui des modèles ou des figurines qui répondront à sa place à l'appel de son nom, et les équiperont des outils nécessaires.

Enfin, lorsqu'on s'interroge sur l'économie générale de la décoration des tombes, on s'aperçoit que toute l'activité humaine représentée ne poursuit qu'un seul but: la confection et l'apport d'offrandes pour le défunt ou ses statues, supports de ses âmes. Par la magie de l'image, l'offrande est ainsi instituée et réalisée pour l'éternité. Les modèles ou les objets déposés dans les sépultures procèdent du même esprit. Tout concourt à faire du microcosme qu'est la tombe un centre autonome de production magique de l'offrande, un peu comme magasins et ateliers des temples préparaient réellement l'offrande divine.

Ainsi, certains objets du mobilier funéraire se trouvent investis d'une polysémie de fonctions. L'herminette à laquelle nous faisions allusion peut tout aussi bien et à la fois être considérée comme un instrument de culte, l'outil d'un serviteur menuisier qui travaillerait dans l'Audelà et rester la trace magique de la production des objets en bois nécessaires à l'offrande (ou à sa fabrication) et à l'équipement funéraire.

La provenance des pièces que nous publions n'est que rarement connue. Il nous sera de ce fait souvent difficile de préciser leur datation, voire même leur identification ou leur emploi, encore que dans un pays de traditions, tel l'Egypte, certains outils se soient perpétués jusqu'à nos jours. Il va de soi que nous nous sommes efforcés d'inclure dans ce bref catalogue la totalité des objets que possède le Musée d'art et d'histoire, même les plus insignifiants ou les plus déconcertants. Nous avons toutefois, dans le cadre de ce travail, dû renoncer à traiter d'un certain nombre de types d'objets, tels la céramique ou les parures, qui requéreraient des recherches plus spécialisées, les silex, bien que leur emploi soit encore attesté jusqu'au Nouvel Empire, principalement comme lames de faucilles ou instruments des graveurs, le matériel liturgique, ainsi que les instruments de musique (qui s'y apparentent) qui mériteraient une étude séparée.

Il est bien évident qu'il est souvent difficile de cerner les limites entre diverses catégories d'objets. Les amulettes, dans la mesure où elles pouvaient être montées en colliers, appartiennent à la vie quotidienne; cependant, elles illustrent principalement la religion de l'Egypte. On pourrait aussi se montrer plus exigeant que nous l'avons été et rejeter sous l'appellation de «religieux» tout objet ayant appartenu à du mobilier funéraire... On résumera donc notre choix en disant que nous avons pris en considération toute pièce datant de l'époque pharaonique et pouvant représenter l'activité humaine «laïque»: meubles, vaisselle (de pierre), objets de toilette, outils et armes.

Nous terminerons cette introduction en mentionnant l'énorme dette que nous avons contractée à l'égard de

M. Henri Wild et du Professeur Charles Maystre, dont les précieuses fiches descriptives d'inventaire ont été la base de notre travail. Qu'ils en soient donc remerciés, ainsi que M^{lle} Yvette Mottier, conservateur, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour faciliter notre recherche ².

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- W. von Bissing, Metall- Fayence- und Steingefässe, CGC, Vienne, 1901, 1902, 1904.
- Ch. Boreux, Guide-Catalogue sommaire. Musée National du Louvre, Paris, 1932 (2 vol.).
- C. Castioni, D. Dérobert, R. Hari, J. Muller-Aubert et B. Stahl-Guinand, *Egypte*, Genève, 1977 (Images du MAH, 10).
- N. de G. Davies, *The Tomb of Rekh-mi-re' at Thebes*, New York, 1943 (réimpression: 1973).
- A. Erman et H. Ranke, La Civilisation égyptienne, (trad. Ch. Mathien), Paris, 1963 (réimpression: 1976).
- G. JÉQUIER, Les frises d'obiets des sarcophages du Moyen Empire, Le Caire, 1921.
- Lexikon der Ägyptologie, Wiesbaden, vol. 1, 1975, vol. II, 1977, vol. III, 1980.
- Ch. Maystre, Egypte antique, Genève, 1969 (Guides illustrés du MAH, 9).
- M. Mogensen, La Glyptothèque Ny Carlsberg: la collection égyptienne..., Copenhague, 1930 (2 vol.).

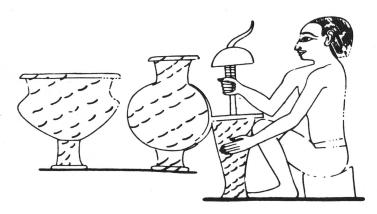
- W. M. F. Petrie, Tools and Weapons, Londres, 1917.
- W. M. F. Petrie, *Objects of Daily Use*, Londres, 1927 (réimpression: Warminster 1974).
- W. M. F. Petrie, The Funeral Furniture of Egypt with Stone and Metal Vases, Londres, 1937 (réimpression: Warminster 1977).
- G. Posener, S. Sauneron et J. Yoyotte, Dictionnaire de la Civilisation égyptienne, Paris, 1959 (réimpression: 1970).
- J. VANDIER, Manuel d'Archéologie égyptienne, t. IV, Paris, 1964.
- J. VANDIER D'ABBADIE, Catalogue des objets de toilette égyptiens, Musée du Louvre, Paris, 1972.

ABRÉVIATIONS

- CGC Catalogue Général du Musée du Caire
- Ep. Epaisseur
- Haut. Hauteur
- L. Longueur
- l. Largeur
- LÄ Lexikon der Ägyptologie
- Ø Diamètre

¹ «Formules pour sortir au jour» est le véritable titre égyptien du *Livre des Morts*.

² Dans les limites de ce travail, il aurait été impensable de donner pour chaque pièce une liste exhaustive de références. Nous nous contenterons, en règle générale, de renvoyer à un ou deux parallèles. Dans la majorité des cas, les dates que nous proposons sont purement indicatives. Les provenances indiquées sont celles qui figurent sur les fiches muséographiques.



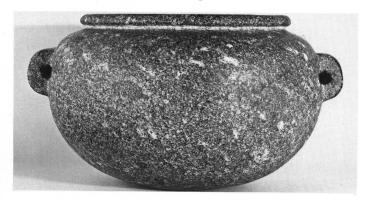
Ouvrier forant un vase de pierre dure. Thèbes, tombe de Rekhmiré. (d'après Davies).

LE MOBILIER

Les ébénistes égyptiens ont produit de magnifiques meubles, mais ceux-ci doivent être considérés comme un luxe. L'homme du peuple travaillait debout ou accroupi, mangeait de même, dormait vraisemblablement sur une natte à même le sol, et son mobilier consistait surtout en vaisselle. Les chaises, guéridons, lits, aux pieds traditionnellement décorés de pattes d'animaux, restaient l'apanage des gens fortunés. Le bois ayant toujours été cher et rare en Egypte, on employait volontiers des sangles ou des cannages pour les grandes surfaces, matériaux assez fragiles. Seuls les coffrets et les chevets semblent avoir été, en revanche, utilisés par une plus large couche sociale.

Notre collection est très pauvre en éléments de mobilier: quelques céramiques, un vase en pierre dure et des chevets. Les récipients servaient surtout à entreposer diverses denrées et étaient, la plupart du temps, en poterie grossière. De nombreux exemplaires en pierre dure (diorite, granit, albâtre, etc.) ont cependant été retrouvés et appartiennent à toutes les époques. On notera toutefois la richesse et la perfection qu'atteignent déjà les exemplaires protohistoriques. Pour réaliser ces objets l'Egyptien ne semble pas avoir connu d'autres procédés que des forets en cuivre et du sable abrasif.

L'usage du chevet est commun à toute l'Afrique. On le recouvrait souvent d'un coussin et il servait à maintenir la tête en «équilibre», tandis qu'on dormait sur le côté.



1. VASE EN GRANIT GRIS Inv. 20607

Provenance: inconnue

Acquisition: achat M. Koutoulakis, 1966

Haut.: 23 cm; circonférence (max.): 126 cm; Ø de l'ou-

verture: 9 cm

Le vase est de forme sphérique, avec un évidement central cylindrique. Il n'a ni pied, ni col, mais la lèvre arrondie est nettement marquée. Il présente deux anses latérales de forme tubulaire: on y glissait une corde pour le porter. La forme de ce vase, qui appartient à un groupe homogène datant du Nagada II, est parfaite et son travail soigné. Les artistes ont obtenu un poli remarquable. Il devait être utilisé pour la cuisine ou les réserves.

Conservation: bonne.

Date: époque pré- ou protodynastique. Nagada II (3500-3100 av. J.-C.).

Bibliographie:

Images du Musée d'art et d'histoire de Genève, nº 10, pp. 5-6, fig. 1; F. Petrie, 1937, pl. III, 64, 65.

2. CHEVET EN PIERRE Inv. 18056

Provenance: inconnue

Acquisition: achat M. René Nicole, 1942

Haut.: 10,5 cm; L. 13 cm

Ce petit chevet en calcaire, fait d'une seule pièce, est grossièrement taillé dans une roche friable. Le plateau supérieur est légèrement incurvé. Il n'a pas été achevé et n'a vraisemblablement jamais servi.

Conservation: Un des angles du plateau est brisé et la pierre s'effrite.

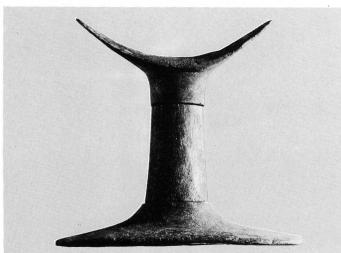
Date: Ancien Empire.

Bibliographie:

H. FISCHER, *LÄ* III, col. 686-693; G. JEQUIER, 1922, 235-8; H. KAYSER, *Aegyptisches Kunsthandwerk*, Braunschweig, 1969, pp. 294-298; F. Petrie, 1922, pp. 33-36 et pl. XXX-XXXII.









3. CHEVET TRIPARTITE EN BOIS Inv. D 691

Provenance: inconnue

Acquisition: achat M. Forrer, 1890

Haut. (max.): 16 cm; L.: 27,9 cm; l.: 8 cm

Ce chevet, à tige légèrement conique, est composé de trois parties: large base pourvue d'un haut renflement en son centre, où s'encastre (à l'aide de deux chevilles placées en biseau) un tenon rectangulaire, qui lui-même pénètre dans le croissant (où il est maintenu par une cheville). Une tige creuse, aujour-d'hui perdue, devait entourer ce tenon.

Conservation: Nombreuses fentes. Appui-tête brisé en deux selon la longueur. Traces de dégâts dus à l'eau et aux vers. Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

Voir nº 2.

4. CHEVET TRIPARTITE EN BOIS Inv. 22087

Provenance: inconnue

Acquisition: don de M. Peter Hartmann, 1979 Haut. (max.): 17,2 cm; L.: 18,9 cm; l.: 6, 9 cm

Trois parties aujourd'hui séparables composent ce chevet tronconique. La base est pourvue d'un renflement légèrement décentré, où est taillée une mortaise carrée. Tige conique qui se termine par deux tenons carrés venant s'emboîter dans la base et le croissant. L'appui-tête, également pourvu d'une mortaise carrée, est légèrement décentré et penche un peu en avant

Conservation: Bonne. Quelques fentes dans le bois.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

Voir no 2 et Genava, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 276.

5. CHEVET OCTOGONAL EN BOIS Inv. 23443

Provenance: inconnue Acquisition: inconnue

Haut. (max.): 21,7 cm; L.: 20,7 cm; l.: 8,7 cm

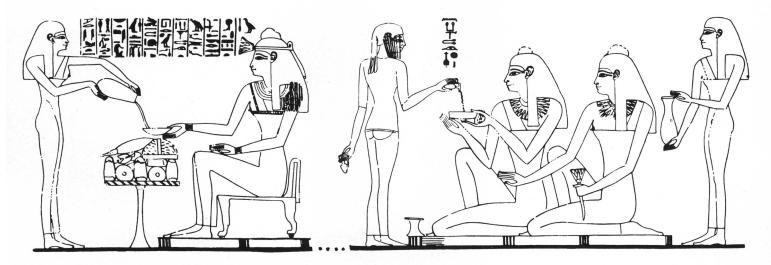
Originellement, ce chevet fut fabriqué dans une seule pièce de bois, à large base. La tige s'évase à chaque extrémité, et se compose de huit faces parallèles deux par deux: quatre larges côtés (faces et profils) et quatre facettes légèrement concaves, détail caractéristique qui n'apparaît qu'à partir du Nouvel Empire.

Conservation: Cassé en deux à la base de la tige. Nombreux déchets autour de la fracture.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

Voir no 2.



Femmes à la toilette. Thèbes, tombe de Rekhmiré. (d'après Davies).

LA TOILETTE

Dans la vie quotidienne de l'ancienne Egypte, les soins du corps et de la chevelure occupaient une place privilégiée, au même titre que l'habillement et la parure, ceci autant par souci d'esthétique que d'hygiène.

Les tombes nous ont livré un vaste échantillonnage d'objets servant à la toilette journalière, tels que, par exemple, miroirs, peignes, rasoirs, pots à fards et à onguents,

objets utilisés par toutes les classes sociales.

La coiffure a de tout temps joué un rôle considérable pour l'Egyptien. La femme embellissait sa chevelure à l'aide d'artifices tels que postiches, perruques, peignes, bandeaux, fleurs, etc... L'homme quant à lui avait en général les cheveux courts, voire rasés, et les personnages de qualité portaient en certaines occasions des perruques plus ou moins élaborées, qui étaient enduites de pommade, frisées ou tressées. Rares étaient ceux qui, en dehors de la période de deuil dont elle était la marque, portaient la barbe, considérée comme quelque chose de malpropre qu'il convenait d'enlever.

La compétence des barbiers, qui travaillaient à l'extérieur, était donc quotidiennement sollicitée. Leur principal instrument de travail, le rasoir, est attesté dès les

premières dynasties.

Si la chevelure était l'objet d'une attention toute particulière, les soins du visage et du corps n'en étaient pas

pour autant négligés.

Aux époques préhistoriques, comme nous le montrent certaines statuettes féminines, on avait coutume de se peindre, voire de se tatouer tout le corps. Cette habitude disparaît dès l'Ancien Empire, qui voit l'usage des fards et des onguents devenir très fréquent.

Deux sortes de fard étaient la base principale du maquillage quotidien. Le fard vert, que l'on appliquait sur la paupière inférieure, était tiré de la malachite; le fard noir,

préparé à l'aide de galène ou d'antimoine, ancêtre du kohol arabe, soulignait les sourcils et l'œil tout en l'allongeant: on lui attribuait en outre des propriétés curatives. Ces fards, qui étaient à l'origine broyés au moyen d'un caillou sur une palette de schiste et utilisés immédiatement, furent bientôt conservés prêts à l'emploi dans de petites boîtes, composées primitivement de bouts de roseaux assemblés côte à côte, et dont la forme fut plus tard imitée en d'autres matières. De petits pots à kohol, le plus souvent en albâtre, ont également été retrouvés en grand nombre. Il faut néanmoins noter qu'à côté de la forme typique du pot à kohol du Moyen Empire (pied, panse trapue, large lèvre et couvercle), on trouve d'autres récipients appelés cuillères de toilette, généralement composées d'une coquille et d'un manche travaillé (nageuse, fleur, animal...). On plongeait un bâtonnet en bois ou en ivoire dans la poudre que l'on appliquait sur les paupières.

Contrairement aux yeux, les lèvres n'étaient que très rarement fardées.

Encore plus importants que les fards dont nous venons de parler sont les onguents. La grève qui eut lieu sous le règne de Ramsès III et pendant laquelle les ouvriers réclamaient non seulement leur ration de vivres, mais aussi celle d'huile à onctions, le prouve de façon parlante.

Cette protestation témoigne du fait que, sous un climat où la peau était mise à rude épreuve, s'oindre le corps pour le protéger des attaques du soleil et de la sécheresse était une nécessité et non un luxe. Néanmoins la qualité de l'huile ou de l'onguent différait si celui qui l'utilisait était ou non de rang social élevé. En effet, les gens du peuple se contentaient de graisses de production locale, alors que les personnes de qualité faisaient venir des baumes plus raffinés de l'étranger.

On modelait certains onguents, de consistance plus ferme qu'une simple pommade, en forme de cônes que l'on posait sur la perruque lors de banquets ou de cérémonies et qui fondaient avec la chaleur en se répandant sur la chevelure et les épaules. Ces cônes, de même que certaines huiles, étaient parfumés. Parallèlement à ces onguents, graisses et huiles odoriférants, il existait des parfums à proprement parler, extraits d'essences de fleurs.

Le goût que les Egyptiens avaient à se parfumer s'étendait même à leur lieu d'habitation: ils faisaient sécher certaines variétés de plantes qu'ils jetaient ensuite par petites quantités dans le feu domestique pour répandre

une odeur agréable.

Le tableau ne serait pas complet si l'on omettait de parler du miroir, accessoire indispensable à toute femme. Il était composé d'un disque en métal, d'alliage variable, parfois même en or ou en argent pour les exemplaires les plus précieux, et d'un manche en bois ou en ivoire, en faïence ou en métal et bien souvent artistiquement travaillé: tige de papyrus, jeune fille svelte et fine, tête de Hathor ou de Bès grimaçant. Les plus précieux étaient rangés dans un étui en cuir qui les enveloppait complètement.



Provenance: Thèbes

Acquisition: achat M. Forrer, 1893 L.: 14 cm; l.: 5 cm; Ep.: 0,1 cm

Rasoir à pointe recourbée dont la lame est percée, dans sa partie large, de trois trous pour les rivets qui servaient à fixer le manche.

Conservation: L'extrême pointe et l'angle supérieur dorsal sont brisés. A noter aussi une cassure à l'endroit où le barbier tenait la lame entre ses doigts, au milieu du bord inférieur. Le manche recourbé a disparu.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. LX, n° X 80 et pl. LXI, n° X 78-79; J. Vandier d'Abbadie, 1972, p. 164, n° 738.

7. FER A FRISER EN BRONZE Inv. D 1061

Provenance: Thèbes

Acquisition: achat M. Forrer, 1898

L.: 12,1 cm; l.: 1,6 cm; Ep.: 0,2 cm; L. (partie mobile): 3.9 cm

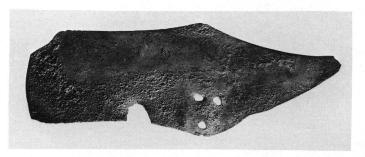
L'arête courte de l'objet est interrompue par une incurvation concave. Sur l'autre arête s'adapte une branche creuse, qui bascule sur un pivot.

Conservation: Il manque une partie de la branche mobile, la pointe est brisée et la petite arête présente quelques cassures. L'objet est très oxydé.

Date: De tels objets ont été retrouvés datant de la VI° à la XXII° dynastie.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. LXI, no X 1; J. Vandier d'Abbadie, 1972, p. 160, no 727.







8. VASE EN FORME DE CANOPE Inv. 5702

Provenance: Saïs

Acquisition: don M. Schwitzguébel

Haut.: 9,6 cm; Ø (max.): 6,6 cm

Cette forme de vase ressemblant à un canope (il n'a ni pied, ni col, ni lèvre et le fond est plat) est courante sous l'Ancien Empire et contenait en principe des onguents. Elle sera substituée dès le Moyen Empire par un type un peu différent: il comportera un pied, une large lèvre et des épaules bien marquées. Ce pot, de fabrication simple, est généralement bien poli. Il est en albâtre.

Conservation: Petite cassure sur la panse.

Date: Ancien Empire.

Bibliographie.

W. von Bissing, CGC (Steingefässe), pl. II, 18.130; C. Boreux, 1932, vol. II, pp. 496 et suiv.; D. Arnold, LÄ II, col. 483-498; J. Vandier, 1964, t. IV, pp. 144 et suiv.





9. VASE ALLONGÉ Inv. 9234

Provenance: inconnue

Acquisition: collection Plantamour, Mon Repos, 1923

Haut.: 9,8 cm; Ø (max.): 5,9 cm

La forme de ce petit vase en albâtre est allongée, à profil incurvé. Le fond est plat, le col très court est surmonté d'une lèvre en boudin. L'aspect général de ce pot est celui d'un canope. Contrairement à l'intérieur, l'extérieur est très bien poli. Il contenait vraisemblablement des onguents.

Conservation: Le col et le bas de la panse sont ébréchés à de nombreux endroits.

Date: Ancien Empire.

Bibliographie:

W. von Bissing, CGC (Steingefässe), pl. II, 18.130, 18.132; M. Mogensen, 1930, pl. LX, A 470; F. Petrie, 1937, pl. XXV, 471, 473-476.

10. POT A KOHOL AVEC COUVERCLE

Provenance: inconnue

Acquisition: remis par la Faculté des Lettres de Genève en 1926

Inv. 18290

Haut.: 5,3 cm; Ø (max.): 5,3 cm

Ce pot en albâtre, trapu, présente une panse renflée et bombée qui se rétrécit vers le haut, des épaules larges, un col peu marqué et une large lèvre qui rejoint le diamètre maximal; il s'appuie sur un petit pied. Le couvercle, muni d'une protubérance, s'adapte au pot, qui contient les restes d'une substance grisâtre * obstruant en partie la cavité intérieure. Le couvercle est d'un travail plus grossier que le vase.

Conservation: Vase et couvercle présentent quelques petites ébréchures et de nombreuses taches.

Date: Moyen Empire.

Bibliographie:

D. Arnold, LÄ II, col. 483-498, Abb. 1, 22; W. von Bissing, CGC (Steingefässe), pl. IX, 18.272; C. Boreux, 1932, vol. II, p. 569; F. Petrie, 1937, pl. XXX, 733.

* Voici les résultats des analyses effectuées par François Schweizer, Conservateur du Laboratoire du Musée d'art et d'histoire, que nous remercions vivement:

Analyse des dépôts blanchâtres dans trois récipients en pierre

L'analyse s'est limitée à l'identification des dépôts adhérant aux parois des récipients.

Elle a été effectuée par fluorescence de rayons X, de diffraction de rayons X et par des tests microchimiques.

Résultats:

N∘ Inv. N∘ Lab.	18291 81-203 a	18293 81-203 b	18290 81-203 C
Description du dépôt	grains blanchâtres assez fins	grains blancs assez durs	grains blancs et cristaux trans- parents
Fluorescence rayons X	plomb, calcium et fer	calcium, pas de plomb	calcium, plomb, trace fer
Microchimie	réaction avec HCl		
Diffraction rayons X	Sulfate de plomb PbSO ₄ (anglesite)		calcium de sulfate + sulfate de plomb PbSO ₄

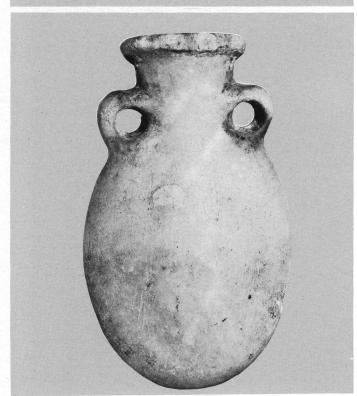
Les deux récipients 18291 et 18290 contiennent des restes de sulfate de plomb.

Pour le récipient 18290 ceux-ci sont en faible quantité et mélangés à du sulfate de calcium qui provient du récipient en albâtre (= sulfate de calcium).

Les dépôts dans le récipient 18293 sont du calcaire (CaCO3) et ne contiennent pas de plomb.







II. POT A KOHOL Inv. 18291

Provenance: inconnue

Acquisition: remis par la Faculté des Lettres de Genève en 1926

Haut.: 6,9 cm; Ø (max.): 4,8 cm

Ce petit pot en albâtre présente une panse trapue, un petit pied, des épaules étroites et un col surmonté d'une lèvre très ébréchée. La cavité intérieure contient les restes d'une substance blanchâtre *. La surface extérieure n'est pas polie.

Conservation: Bonne. Date: Moyen Empire.

Bibliographie:

W. von Bissing, CGC (Steingefässe), pl. IX, 18.256; cf. nº 10.

* Voir nº 10.

12. POT A KOHOL Inv. 18292

Provenance: inconnue Acquisition: inconnue

Haut.: 4,7 cm; Ø (max.): 4,6 cm

La large panse de ce petit pot en albâtre est bombée et trapue. Le col à peine marqué est surmonté d'une large lèvre rejoignant le diamètre maximal, ce qui lui donne un équilibre parfait. Le pot repose sur un petit pied.

Conservation: Petite cassure à la lèvre.

Date: Moyen Empire.

Bibliographie:

W. von Bissing, CGC (Steingefässe), pl. IX, 18.272; F. Petrie, 1937, pl. XXX, 682, 719, 720, 726; cf. n° 10.

13. FIOLE LENTICULAIRE A DEUX ANSES

Inv. 18163

Provenance: inconnue Acquisition: inconnue Haut.: 12,6 cm

La panse plus ou moins ovale de cette fiole en albâtre est légèrement bombée. Le col très nettement marqué est surmonté d'une petite lèvre. L'ouverture est très large. Le fond est pointu. Du col partent deux anses à peu près rondes et évidées. Si la panse est bien polie, l'intérieur ne l'est pas du tout. Vase à parfums.

Conservation: Le col est largement brisé sur une des faces, jusqu'à mi-hauteur des anses.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

W. von Bissing, CGC (Steingefässe), pl. III, 18.315; F. Petrie, 1937, pl. XXXVI (915-918), 919; J. VANDIER, 1964, t. IV, pp. 144-169.

14. BOUTEILLE A LARGE PANSE Inv. 18293

Provenance: inconnue

Acquisition: remise par la Faculté des Lettres de Genève

Haut.: 7,9 cm; Ø (max.): 6,9 cm

La panse de cette bouteille en albâtre se rétrécit vers le haut. Les épaules sont inexistantes, le col très court est surmonté d'une large lèvre. Le fond est plat et n'a pas de pied. Cette

13

II

bouteille, qui devait contenir une des nombreuses sortes d'huile en usage dans l'Egypte ancienne, était certainement fermée par un couvercle aujourd'hui disparu. L'intérieur est tapissé d'une mince couche grisâtre *.

Conservation: Quelques ébréchures sur la panse et autour de l'ouverture.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

D. Arnold, *LÄ* II, col. 491, Abb. 3, 27; F. Petrie, 1937, pl. XXXIV, 872 (869-871).

* Voir n° 10. B. Peterson, $Medelhavsmuseet\ Bull.\ 13,\ 1978,\ 6-18,\ publie\ un$ vase de forme semblable, dont les dépôts contiendraient du «savon».

15. VASE A COUVERCLE Inv. D 231

Provenance: inconnue

Acquisition: don du consul général Drovetti, 1825

Haut.: 16,8 cm; Ø (max.): 14,2 cm

Cette bouteille en albâtre présente une large panse piriforme, à base plane sans rebord, à col étroit bien marqué et pourvu d'une large lèvre horizontale. Le couvercle plat montre une protubérance centrale qui ferme le vase, mais il n'est pas aussi grand que le sommet du récipient. Il contenait vraisemblablement de l'huile ou de l'eau. La panse, de forme parfaite, est très bien polie. Une des veines de la pierre forme un feston au bas de la panse.

Conservation: Bonne. Le couvercle est brisé en plusieurs fragments, dont un manque encore. Ils ont été recollés.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

W. von Bissing, CGC (Steingefässe), pl. III, 18.300, 18.302; C. Maystre, Guides du Musée d'art et d'histoire, 9, 1969, fig. p. 24.

16. VASE A PARFUM Inv. 5701

Provenance: Saïs

Acquisition: don M. Schwitzguébel Haut.: 16,5 cm; Ø (max.): 6,8 cm

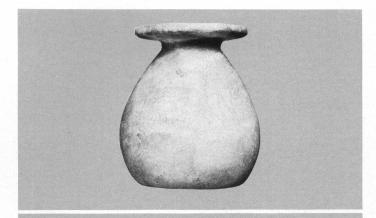
Ce vase en albâtre est de forme allongée, s'amincissant vers le haut. Il annonce les alabastra de l'époque hellénistique: c'est à partir de la XVIII^e dynastie qu'ils auront tendance à s'allonger. Il présente un fond rond, d'étroites épaules, un col assez marqué et une petite lèvre. Sur les côtés apparaissent deux petits renflements en forme de mamelons allongés verticaux. L'intérieur est évidé et bien poli. Un des côtés de la panse est mieux poli que l'autre.

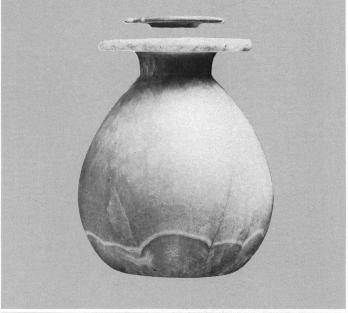
Conservation: Quelques ébréchures à la lèvre et deux fentes sur la panse.

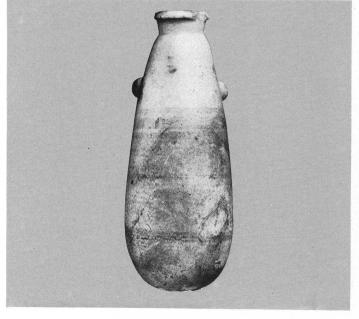
Date: Basse Epoque.

Bibliographie:

D. Arnold, LÄ II, col. 483-498, Abb. 3, 41; W. von Bissing, CGC (Steingefässe), pl. III, 18317; Cat. vente Münzen und Medaillen, Basel, 1972, pp. 47, 80-82; F. Petrie, 1937, pl. XXXVII, 952 (956-957), 964 (969-970).







16



17. VASE A PARFUM Inv. 8918

Provenance: acheté en Grèce

Acquisition: don de M. A. Engel, 1882

Haut.: 31 cm; Ø (max.): 5,9 cm

Ce magnifique exemplaire en albâtre est de forme allongée, se rétrécissant à peine vers le haut. Le col, nettement marqué, est surmonté d'une large lèvre. La base plane est à peine indiquée. Sur les côtés apparaissent deux petites oreilles verticales. Ce vase, profondément évidé, est travaillé avec finesse.

Conservation: Quelques petites ébréchures à la lèvre, qui a été cassée puis recollée.

Date: Epoque ptolémaïque ou hellénistique.

Bibliographie:

W. von Bissing, *CGC (Steingefässe)*, pl. III, 18.684; F. Petrie, 1937, pl. XXXVII, 964 (969-970); cf. nº 16.

18. TRIPLE ÉTUI A ONGUENTS EN PATE ÉGYP-TIENNE Inv. 20307 a

Provenance: inconnue

Acquisition: achat Mme T. Alm, 1965

Haut.: 7 cm; l.: 3,6 - 3,9 cm; Ep.: 1,2 - 1,35 cm

Trois tubes (Ø int.: 0,9 cm.; Prof.: 6,2 cm.) posés côte à côte, sont liés par deux bandes de pâte en haut et en bas. La couleur bleu-vert n'est pas le résultat d'un émaillage, mais apparaissait à la cuisson, en réaction chimique des ingrédients contenus dans la pâte.

Ces récipients contenaient des fards (protecteurs) pour les

yeux

Conservation: Bonne. Un des tubes troué.

Date: Basse Epoque.

Bibliographie:

On trouvera des étuis triples chez G. Benedite, CGC: Objets de toilette (1^{re} partie), Le Caire, 1911, p. 32 (n° 44 528), p. 33 (n° 44 530) et p. 41 (44 545). Pour des objets de fabrication semblable: G. Benedite, op. cit., pl. XVII (n° 3980) et J. Vandier d'Abbadie, 1972, pp. 69-70 (n° 233).

19. CUILLÈRE DE TOILETTE EN ALBATRE Inv. 18344

Provenance: inconnue

Acquisition: don de M. Ed. Fatio-Naville, 1944

L.: 8,2 cm; l.: 2,3 - 2,4 cm

La coquille à peu près ronde et peu profonde est bordée d'un petit renflement. Au premier tiers du coquillon apparaissent deux protubérances latérales. Le manche, qui s'épaissit près de la coquille, présente un petit bourrelet contre celle-ci et deux autres près de l'extrémité. La pierre est bien polie et les détails notés avec soin. Signalons toutefois que la question de son authenticité se pose, aucun parallèle de forme ou de matière semblables n'ayant été trouvé.

Conservation: Bonne.

Date: Epoque pharaonique?

Bibliographie:

C. Boreux, 1932, vol. II, pp. 603-606.

20. MIROIR EN BRONZE Inv. 20150

Provenance: inconnue

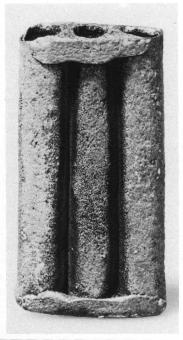
Acquisition: achat M. R. Lévy, 1963 Haut.: 25,8 cm; l.: 13,4 cm; Ep. (centre disque): 0,9 cm;

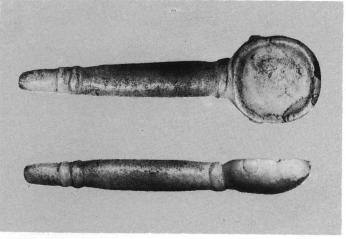
Ep. (bord disque): 0,6 cm Poids: env. 1500 g.

La pièce est entièrement faite dans le même métal. Le «disque» est épais et légèrement renflé en son milieu. Le manche, en forme de pilier hathorique, est surmonté d'une large frise de palmes aux pointes retombantes. Disque et manche sont tenus ensemble par un rivet qui traverse la pièce de part en part. Le travail de cette pièce est imprécis et assez grossier.

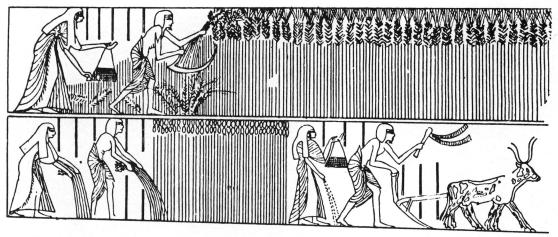
Conservation: Oxydation verte. Date: Epoque ptolémaïque (?)

G. BENEDITE, Miroirs, CGC, Le Caire, 1907, pl. IX, n° 44.032; Images du Musée d'art et d'histoire de Genève, n° 10, p. 30, n° 14; Genava, n.s., t. XII, 1964, p. 297.









Semailles, arrachage du lin et moissons. Thèbes, tombe de Sennedjem. (d'après Bruyère).

ARTS ET MÉTIERS

Peu de civilisations ont laissé à l'homme moderne autant de témoignages de leurs activités quotidiennes que la société pharaonique. Agriculteurs et artisans avaient conscience d'appartenir à une même collectivité humaine, où la solidarité était la condition première de la survie. De ce fait, l'organisation du travail était communautaire, et le produit fini, qu'il s'agisse de quelque chose d'utilitaire ou d'un ouvrage d'éternité (qui nous paraît être la définition égyptienne de l'œuvre d'art) était le fruit d'un atelier, dans lequel chaque ouvrier apportait sa compétence propre et limitée. L'anonymat était de règle.

S'il est bien évident que les conditions matérielles de l'existence terrestre imposaient à l'homme de nombreux travaux, par lesquels la société pouvait se maintenir, la piété de l'Egyptien l'a conduit à imaginer une réplique des nécessités terrestres dans l'Au-delà. Comme nous l'avons dit ci-dessus, le défunt songera avant tout à se pourvoir du mobilier indispensable à une longue éternité et à s'assurer de la production permanente d'objets ou d'offrandes, conditions de sa survie. Ainsi, à de rares exceptions près, les pièces que nous avons groupées sous la rubrique «Arts et Métiers» proviennent des équipements funéraires. Elles nous permettront d'évoquer l'agriculture, l'habillement, les travaux du bois et du bâtiment, au gré de la richesse de notre collection.

Il est difficile d'estimer la variété de l'alimentation égyptienne. L'amoncellement des victuailles sur les tables d'offrandes montre que l'on consommait de la viande de bœuf, des volailles (oies et canards), du pain, des fruits et des légumes, qu'il est parfois délicat d'identifier, et des boissons telles qu'eau, lait, vin et bière. Bas-reliefs et peintures représentent principalement les soins apportés à la culture des céréales (blé, orge) et du lin; nous ne voyons que rarement des maraîchers à l'ouvrage. La description célèbre qu'Hérodote donne des semailles et moissons correspond

tout à fait aux documents iconographiques égyptiens. Après l'inondation annuelle du Nil, alors que la terre était encore meuble, le grain était semé, puis recouvert de terre grâce à une charrue primitive en bois ou au passage de troupeaux sur les terres ensemencées pour y enfoncer le grain. On brisait les grosses mottes à l'aide de houes et de hoyaux qui peuvent être comparés à nos bêches et nos pioches, telles que nous les utilisons aujourd'hui pour les travaux d'agriculture ou de terrassement. Le climat favorable de l'Egypte ainsi que la fertilité du limon charrié par la crue faisaient que les cultures ne nécessitaient guère d'autres soins que l'irrigation. Une fois les épis arrivés à maturité, les moissonneurs les récoltaient, en grandes gerbes coupées en haut de la tige, que les hommes ou les ânes portaient sur l'aire de dépiquage, puis aux greniers. Un tel procédé n'est cependant valable que pour les céréales.

Le lin était traité différemment: les tiges étaient arrachées de façon à préserver une grande longueur aux fibres. Après rouissage, les fibres étaient filées au moyen de fuseaux. L'épaisseur du fil était égalisée en laissant tomber cette bobine et en la faisant tourner sur elle-même. Les tisserands pouvaient alors réaliser les étoffes qui servaient à la confection de vêtements, exclusivement en lin.

On utilisait aussi d'autres végétaux, tels que le papyrus ou la feuille de palmier pour la réalisation d'objets en vannerie: sacs, paniers, nattes, sandales. A propos de ces dernières, amplement représentées dans nos collections, on relèvera qu'elles n'étaient chaussées qu'en de grandes occasions; l'Egyptien en effet avait l'habitude de marcher pieds nus, ses sandales dans la main d'un de ses serviteurs. Elles peuvent donc être considérées comme un objet de luxe, voire votif, si l'on songe aux exemplaires en métal précieux retrouvés dans certaines tombes de hauts personnages. On peut du reste se demander si elles n'avaient pas acquis une signification essentiellement religieuse: le Papyrus MacGregor les signale comme amulettes, et elles



Atelier de tisserands: rouissage, filage et tissage. Beni-Hassan (d'après Newberry).

peuvent être une protection contre scorpions ou serpents, ou encore un moyen (intermédiaire) d'atteindre un autre monde 1.

D'un point de vue plus matériel, les sandales étaient constituées d'une semelle en fibre ou en cuir (fourni par les abondants troupeaux élevés en Egypte), trouée en sa partie antérieure et d'où dépassaient deux languettes sur les côtés, auxquelles on fixait les lanières. Les représentations nous montrent le travail des cordonniers, occupés à trancher et à percer le cuir, ou à nouer les attaches, dont l'une, parallèle à la sandale, passait entre le gros orteil et les autres doigts, et rejoignait une bride perpendiculaire sur le cou-de-pied.

Le bois de bonne qualité était rare en Egypte, et souvent importé. Il était pourtant indispensable pour une quantité de réalisations (sarcophages, bateaux, meubles, charpentes, etc.). On utilisait volontiers le bois local grossier (poutres de palmier) pour le gros œuvre ou des objets de moindre qualité, alors que le bois étranger (cèdre) servait aux travaux plus fins et plus solides. A l'aide de grosses haches à lame arrondie, les bûcherons abattaient les arbres, dont les troncs étaient ensuite équarris. Selon la destination, le tronc était ramené à l'atelier où il était débité, scié, raboté aux dimensions voulues. Les outils étaient en cuivre (en bronze dès le Nouvel Empire): seuls les scies et les ciseaux étaient enchâssés dans le manche, les lames des herminettes et des haches étaient fixées au moyen de courroies,

généralement en cuir. Les Egyptiens n'ont jamais connu l'établi: pour débiter un tronc en planches, ils en enfoncaient une extrémité dans le sol, et assuraient cette position en l'attachant à un poteau. Les planches étaient sciées verticalement, et, pour que le bois n'éclate pas, on liait au fur et à mesure les parties déjà séparées. Pour raboter les planches, on se servait d'une petite hache à lame perpendiculaire: l'herminette. Le fini était obtenu grâce au polissage par une pierre abrasive.

Pour monter un meuble, l'Egyptien n'a jamais disposé de clou ou de vis. L'assemblage consistait en chevilles et mortaises, creusées grâce à un foret à archet ou à un ciseau. Ces ciseaux n'étaient pas le seul apanage des menuisiers, mais aussi celui des sculpteurs, qui, à l'aide de gros

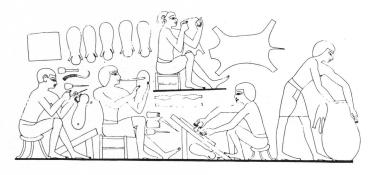
maillets, entamaient la pièce à travailler.

L'industrie du bâtiment n'est guère représentée dans notre collection. Les tailleurs de pierres utilisaient des outils semblables à ceux des sculpteurs (ciseaux et maillets). Les blocs de pierre étaient assemblés à l'aide d'un mortier léger et de queues-d'aronde, dont la fonction architectonique n'a jamais été bien dégagée, sans doute n'étaient-elles destinées qu'à éviter l'effet de cisaillement.

¹ Sur le symbolisme du pied et de la sandale, on consultera G. JÉQUIER, 1921, pp. 27-29 et M. VERNER, Some Nubian Petroglyphs, Prague, 1974, pp. 13-53.

Tanneurs et cordonniers tranchant et perçant le cuir. Thèbes, tombe de Rekhmiré. (d'après Davies).

Atelier de menuisiers. Thèbes, tombe de Rekhmiré. (d'après Davies).











21. MODÈLE DE HOUE EN BRONZE Inv. 23446

Provenance: inconnue

Acquisition: don de MIle E. Reibold de la Tour

L. (manche): 9,46 cm; Ø (manche): 0,3 cm

L. (lame): 6,8 cm; Ep. (lame): 0,1 cm; l. (lame): 0,55-0,7 cm

Ce modèle est formé de trois pièces: un «long» manche cylindrique et droit, aplani à une de ses extrémités (évasement), où s'encastre une lame plate et plus courte, terminée en pointe à l'emmanchement. Un fil, grossièrement torsadé unit les deux pièces et représente la corde qui relie en réalité deux morceaux de bois.

Les Egyptiens n'ont découvert le principe du levier qu'à partir du Nouvel Empire. Auparavant, les houes avaient un

manche de même longueur que la lame.

Ce modèle était destiné à suppléer une véritable houe en bois, telle que l'utilisent les fellahin. Il pouvait servir en deux occasions: des outils miniatures accompagnaient fréquemment les chaouabtis du Nouvel Empire et servaient de «réserve» à ces corvéables chargés essentiellement des travaux agricoles de l'Au-delà. Mais de semblables modèles figuraient également parmi les dépôts de fondation, qui devaient contenir des échantillons des principaux outils et matériaux utilisés à la construction d'un édifice. Un des actes du rituel de la fondation d'un temple, par exemple, nécessite l'usage d'une houe.

Conservation: Bonne. Quelques oxydations (vert de gris), surtout sur la lame.

Date: Nouvel Empire ou plus tard.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, p. 54 et pl. LXVIII et LXIX.

22. LAME DE HOUE EN BRONZE Inv. D 947

Provenance: Thèbes

Acquisition: achat M. Forrer, 1896

L.: 11,5 cm; l.: 5,3 cm

Le côté tranchant de l'instrument est légèrement arrondi; la douille de fixation, où les deux languettes s'arrêtent bord à bord, n'est pas d'un modèle typiquement égyptien et rappellerait plutôt des exemplaires de Chypre ou de Syrie.

Conservation: Oxydation verte, qui forme une épaisse couche sur le verso. Tranchant ébréché.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XX, nº J 39 (la forme générale de cette lame de houe s'y apparente nettement); E. Eggebrecht, LÄ II, 1977, col. 924.

23. LAME DE HOYAU EN BRONZE Inv. D 948

Provenance: Thèbes

Acquisition: achat M. Forrer, 1896

L.: 11,6 cm; l.: 11,1 cm

La douille de fixation, formée par les deux parties rabattues du col, est relativement allongée. Le tranchant, légèrement incurvé et très acéré, forme avec les bords latéraux deux angles aigus.

Conservation: Epaisse couche d'oxydation sur toute la partie supérieure de l'instrument; un des angles inférieurs présente une petite cassure.

Date: Nouvel Empire (?)

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XX, n°s J 50-51 (la douille plus allongée rappelle le n° J 43).

24. FUSEAU EN BOIS Inv. 23449

Provenance: inconnue

Acquisition: achat Ikle, 1928

L.: 17,25 cm; Ø (tige): 0,65 - 0,8 cm

Haut. (bouton): 2,08 cm; Ø (bouton): 4,3 - 4,8 cm

Longue tige enchâssée dans un bouton demi-sphérique (sommet aplati). Un crochet en métal surmonte la pièce. Le bouton n'est pas fabriqué au tour, et n'est donc pas parfaitement rond. La tige le traverse de part en part et le crochet est fixé dans la tige.

Utilisés dès la préhistoire, ce n'est pourtant qu'à partir de l'époque romaine que les fuseaux semblent munis d'un

crochet.

Conservation: Tige cassée, crochet oxydé, bois du bouton fendillé en surface, et en partie recouvert de stuc (?)

Date: Epoque romaine.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, p. 53 et pl. LXVI.

Sur l'emploi des fuseaux (pour le filage et le stockage du lin en bobines), on appréciera les photographies de modèles d'atelier de tisserands dans J. H. Breasted JR, Egyptian Servants Statues, Washington (sans date), pp. 52-54 et pl. 47, 48a et b.

25. FUSEAU EN BOIS Inv. 23450

Provenance: inconnue

Acquisition: achat Ikle, 1928

L.: 12,9 cm; Ø (tige): 0,6 - 0,67 cm

Haut. (bouton): 2,05 cm; Ø (bouton): 4,65 cm

Tige insérée dans un bouton demi-sphérique qu'elle traverse de part en part. Le bouton a été travaillé au tour. Sur la surface plane, il présente un renflement tout autour de la mortaise ronde taillée dans le bois lui-même. Il n'est pas exclu que la pièce ait été tournée après assemblage. Sur le sommet, trace (oxydation) d'un crochet en métal.

Conservation: Tige cassée, crochet brisé. Bords du bouton éraflés. Traces de stuc (?)

Date: Epoque romaine.

Bibliographie:

Voir nº 24.

26. TRANCHET EN BRONZE Inv. D 1066

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898 L.: 11,9 cm; l.: 7,6 cm; Ep.: 0,25 cm

Tranchet à lame arrondie en forme de croissant. Le manche comporte, à mi-hauteur, un renflement et il est perforé au sommet de façon à pouvoir fixer, grâce à un rivet, un petit manche en bois.

Conservation: Oxydation noirâtre et verte.

Date: Nouvel Empire ou plus tard.

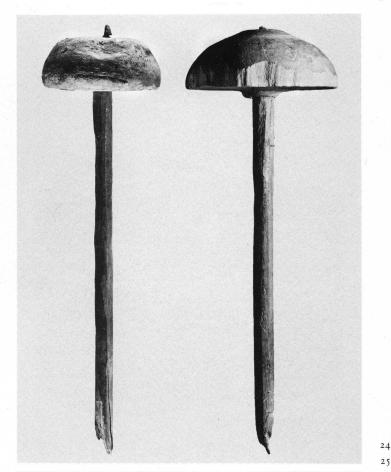
Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. LXIII, n° L 49 (pour la forme de la lame). Se rapproche de types non égyptiens comme dans la pl. LXII, n° L4 et L12 du même ouvrage.

27. TRANCHET EN BRONZE Inv. D 1065

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898 L.: 11,1 cm; l.: 7,2 cm; Ep.: 0,3 cm





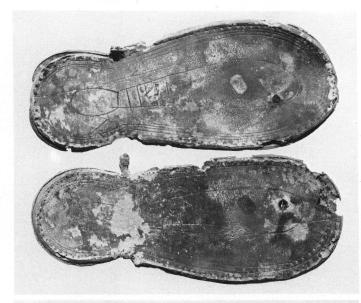


La lame arrondie en forme de croissant a les pointes très aiguës. Le manche présente à son extrémité deux prolongements latéraux qui permettent de fixer, au moyen d'une ligature, une empoigne en bois.

Conservation: Oxydation noir-verdâtre. Date: Nouvel Empire ou plus tard.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. LXII, nº L 1.







28. PAIRE DE SEMELLES DE SANDALES EN CUIR Inv. D 368 et D 369

Provenance: inconnue

Acquisition: don de Walter Fol, 1872

Pied droit (D 368): L.: 28,5 cm; l. (max.): 11,8 cm (min.) 7,7; cm Ep.: 0,5 - 0,6 cm

Pied gauche (D 369): L.: 28,5 cm; l. (max.): 12 cm (min.) 7,3 cm; Ep.: 0,5 - 0,65 cm

Deux feuilles de cuir cousues ensemble. Une première couture est pratiquée à l'extérieur, suivant le contour de la semelle, elle est renforcée par une seconde couture, un centimètre plus en retrait. Particulièrement soignées, elles sont constituées d'un fil qui traverse le cuir obliquement, de sorte que seul un petit point apparaît sur l'extérieur. Les points sont espacés de 4 – 7 mm (moyenne: 4 – 5 mm). L'avant est arrondi.

La face supérieure est ornée de lignes incisées, parallèles à la forme de la sandale. Au centre, six lignes perpendiculaires

à l'intérieur de ce motif.

On notera que le talon de la sandale gauche (D 369) est plus usé que celui de la droite.

Conservation: Satisfaisante.

Bibliographie:

G. Kueny et J. Yoyotte, *Grenoble, Musée des beaux-arts. Collection égyptienne*, Paris, 1979, pp. 169-170. Sur la fabrication, on consultera: R. Drenkhahn, *LA* III, col. 958-960.

29. PAIRE DE SANDALES EN FIBRE DE PALMIER Inv. D 370 et D 371

Provenance: inconnue Acquisition: don de Walter Fol, 1872 Pied droit (D 371): L.: 24 cm; l.: 8,8 cm Pied gauche (D 370): L.: 24,3 cm; l.: 9,3 cm

Autour d'une double armature (nervures de feuilles de palmier?) délimitant la semelle, on a tressé plusieurs couches

de feuilles de palmier découpées en lamelles.

Les attaches sont constituées d'une double nervure, arcboutée pour les «lanières» du cou-de-pied, et entourée de lamelles en feuilles de palmier. La grande sangle est aplatie sous la semelle et forme un «rivet». Le triste état de conservation de l'exemplaire D 371 permet de bien comprendre comment l'artisan a tressé ses fibres sur le «squelette» de la sandale. L'intérieur de la semelle est bourré du même végétal, également tressé. Bouts arrondis.

Conservation: Excellente pour l'ex. D 370 (jointure des attaches recollées), mais très mauvaise pour l'ex. D 371. Pas de trace d'usure. Le rôle de ces sandales est donc strictement religieux.

Bibliographie:

Voir le nº 28. On regrettera l'absence de typologie pour ce genre d'objets, qui interdit pour l'instant toute tentative de datation.

30. SEMELLE DE SANDALE EN PARCHEMIN Inv. D 372

Provenance: inconnue

Acquisition: don de Walter Fol, 1872

L.: 14,3 cm; l.: 5,9 cm; Ep.: 0,4 cm

Trois couches de parchemin constituent cette petite semelle terminée en pointe. Cet exemplaire devait certainement être destiné à un enfant. On s'étonnera toutefois de l'absence de points d'attaches.



Le cordonnet traverse les trois couches de cuir de façon oblique, en suivant le bord extérieur de la semelle. Seuls des points de 3-4 mm apparaissent, espacés de 4-5 mm, sur l'une des surfaces. Sur l'autre, les points mesurent à peine 1 mm et sont espacés de 6-8 mm.

Sur l'extérieur du pied, le fil a été dédoublé, ainsi que sur le

talon.

Conservation: Moyenne, quelques craquelures.

Il n'est pas possible de discerner des traces d'usure, et donc de savoir s'il s'agit d'une semelle gauche ou droite.

Bibliographie: Voir n° 28.

31. SEMELLE GAUCHE DE SANDALE EN CUIR Inv. D 373

Provenance: inconnue Acquisition: don de Walter Fol, 1872 L.: 19,5 cm; l.: 7,7 cm; Ep.: 0,6 - 0,7 cm

Cette semelle à extrémité arrondie est composée d'une double plaque de cuir. Une fine couture à points très rapprochés (2 mm) suit le bord de la semelle. Sur la partie antérieure, cette couture est redoublée, légèrement en retrait de la première.

Fines incisions sur le dessus.

Il ne reste que le «rivet» en cuir de la grande lanière, alors que les œillets des attaches du cou-de-pied ont été découpés dans les feuilles du cuir et forment deux appendices à la semelle. Les restes d'une lanière en parchemin sont noués autour.

Conservation: Médiocre. Il est impossible de déceler des traces d'usure.

Bibliographie: Voir n° 28.

32. LAME DE HACHE EN CUIVRE Inv. D 1070

Provenance: inconnue
Acquisition: achat W. de Bock, 1898
Haut.: 7,5 cm; l.: 13,1 cm; Ep.: 0,35 cm

Lame de hache semi-circulaire dont la partie dorsale est percée de cinq trous. On insérait cette partie droite dans une fente pratiquée dans le manche et pour consolider l'instrument on ligaturait lame et manche avec des lanières. Forme typiquement égyptienne. Conservation: Patine brunâtre et taches d'oxydation. Date: Fin Ancien Empire, début Moyen Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. III, n^{os} A 111 – A 113 (mais sans prolongement); E. Eggebrecht, $L\ddot{A}$ I, 1975, col. 587.

Il est difficile de déterminer la destination de ce type de lame; on pourrait aussi penser à une hache de guerre.

33. LAME DE HACHE EN CUIVRE Inv. D 1068

Provenance: inconnue

Acquisition: W. de Bock, 1898

Haut.: 6,7 cm; l.: 12,4 cm; Ep.: 0,2 cm

Le dos de cette lame de hache semi-circulaire a cinq trous et présentait d'un côté un allongement dont il ne subsiste que le début.

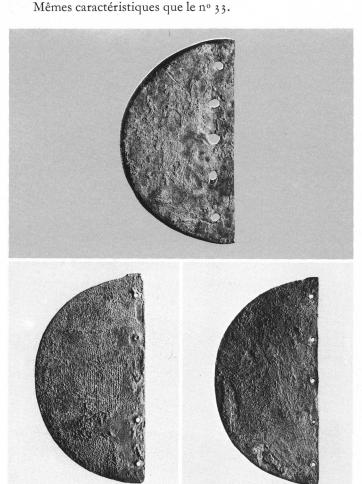
Conservation: Une des faces montre, dans l'oxydation verte, l'empreinte d'un morceau de tissu.

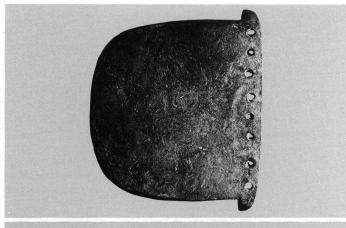
Date: Fin de l'Ancien Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. III, nº A 111; E. Eggebrecht, $L\ddot{A}$ I, 1975, col. 587. Cf. la remarque nº 32.

34. LAME DE HACHE EN CUIVRE Inv. D 1069 Haut. 6,4 cm; l.: 12,3 cm; Ep.: 0,2 cm

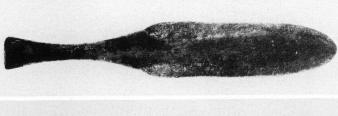














35. LAME DE HACHE DE MENUISIER EN CUIVRE Inv. D 1067

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898 Haut.: 8,3 cm; l.: 8,5 cm; Ep.: 0,3 cm

Lame de hache arrondie, mais dont la forme générale tend à devenir carrée. Le dos rectiligne a, en plus des huit trous pour la ligature, comme les lames semi-circulaires, deux petits prolongements pour renforcer la fixation au manche. Ce dispositif se développera beaucoup plus par la suite.

Conservation: Oxydation verdâtre uniforme.

Date: Moyen Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. III, nº A 111 et pl. IV, nº A 116 (cette pièce a une forme intermédiaire entre les deux qui sont citées); E. Eggebrecht, LÄ I, 1975, col. 587.

36. LAME DE HACHE DE CHARPENTIER EN BRONZE Inv. D 1064

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898

L.: 10,9 cm; l.: 13,2 cm; Ep. (dos): 2,8 cm; Ep. (corps): 1,2 cm; Ep. (lame): 0,3 cm

Du côté de la lame qui est arrondie, l'instrument s'élargit. Le dos, beaucoup plus épais que le reste, présente deux prolongements formant légèrement crochet pour mieux retenir les lanières de ligature.

Conservation: Epaisse couche d'oxydation noirâtre et verte. Au centre de l'objet un trou transperce partiellement la pièce: probablement est-ce un défaut de fonte.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. V, nº A 128. Pour le mode de fixation: op. cit., pl. V, nº A 133; E. Eggebrecht, LÄ I, 1975, col. 587.

37. PETITE LAME RECOURBÉE EN CUIVRE Inv. D 1074

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898 L.: 5,8 cm; l.: 1,1 cm; Ep. 0,1 cm

La lame se termine par une pointe peu acérée; elle possédait peut-être à l'origine un manche recourbé.

Conservation: Oxydation verte.

Date: Ancien Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XXV, nº K 78 (mais la lame est moins pointue).

38. PETIT COUTEAU-SPATULE EN BRONZE Inv. D 1073

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898

L.: 5,8 cm; l.: 1 cm; Ep.: 0,05 à 0,1 cm

La lame s'amincit à une extrémité pour former le manche, qui présente deux traits incisés, parallèles et transversaux.

Conservation: Petits trous sur tout le pourtour de la pièce, dus à une fonte trop chaude; patine uniforme.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XXXI, no U 55.

35

36

38

39. COUTEAU-SPATULE EN BRONZE Inv. D 1072

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898

L.: 11 cm; l.: 1,8 cm; Ep.: 0,15 cm; Ep. (manche): 0,2 cm

Tout le pourtour de la lame est affiné par rapport au manche, qui a le bord coupé droit. Celui-ci est plus étroit et plus épais que le reste de l'objet.

Conservation: Légère patine brune laissant apparaître le métal en de nombreux endroits.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XXXI, no U 51 (mais la forme est plus svelte).

40. COUTEAU A MANCHE EN BRONZE Inv. D 949

Provenance: Thèbes

Acquisition: achat Forrer, 1896

L.: 26 cm; l.: 3,3 cm; Ep.: 0,2 à 0,3 cm

Le manche, qui ne forme qu'une seule pièce avec la lame, est plat et présente à son extrémité un petit évasement arrondi; ses bords sont concaves. La lame est peu pointue.

Conservation: Patine noire, oxydation verdâtre.

Date: Basse Epoque (?)

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XXIX, nos K 256-257 (pour la forme de la lame seulement).

41. MAILLET EN BOIS Inv. 23440

Provenance: inconnue

Acquisition: achat, Louqsor

L.: 25,1 cm; Ø (max.): 14,6 cm

L. (manche): 11,1 cm; Ø (manche): 3,2 - 4 cm

Poids: env. 850 g.

Taillé dans une seule pièce de bois, ce maillet se compose d'un manche légèrement conique, s'élargissant vers l'extérieur, et d'une masse en forme de cloche.

Le menuisier égyptien n'utilisait pas le clou, il s'agit par conséquent d'un maillet de charpentier ou de sculpteur, qui s'en servait comme percuteur pour leurs ciseaux. Ceux-ci, en le heurtant, creusaient le bois du marteau. L'artisan effectuait alors un mouvement de rotation pour répartir les zones d'usure tout autour de la pièce. C'est ce qui explique la couronne visible à 5 – 6 cm du bord de la masse.

De nos jours, on sera surpris que le point de frappe se situe au centre de la masse, et non à son extrémité. L'Egyptien ne servait pas le manche comme levier, mais son propre bras.

Conservation: Bonne. Plusieurs fentes et fissures.

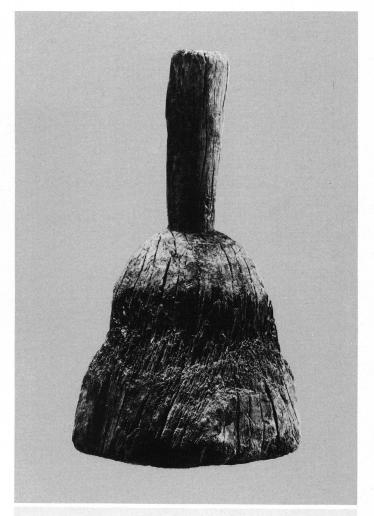
Date: Troisième Période Intermédiaire.

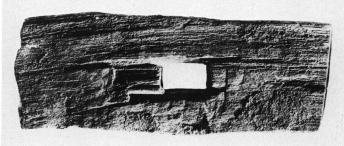
L'analyse au C^{14} nous permet de dater cet outil de 910 (+ ou - 30 ans) av. J.-C. 1

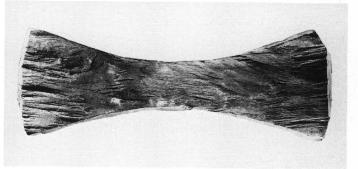
Bibliographie:

R. Drenkhahn, *LÄ* II, col. 937-938; F. Petrie, 1917, p. 40 et pl. XLVI.

¹ Analyse effectuée par M^{me} T. Riesen du Laboratoire C₁₄ de l'Institut de Physique de l'Université de Berne (n° B-39-08) que nous remercions vivement.







42. TENON EN BOIS DE CÈDRE Inv. 18327

Provenance: inconnue

Acquisition: don de M. Ed. Fatio-Naville, 1944

L.: 9,4 cm; l.: 3,6 cm; Ep.: 1 cm

Pièce rectangulaire, grossièrement taillée et sans finition, percée d'un trou rectangulaire (1,3 × 0,7 cm). Stuc sur une des faces et sur les quatre bords.

La destination et la datation de cet objet restent énigma-

tiques.

Conservation: Satisfaisante.

43. QUEUE-D'ARONDE EN BOIS D'ACACIA Inv. D 1264

Provenance: Karnak, toit de la grande salle hypostyle Acquisition: don de M. Ed. Naville, 1899

L.: 32,7 cm; l.: (max.): 11,2 cm; (min.): 4,6 cm; Ep.: 3,7 - 4 cm

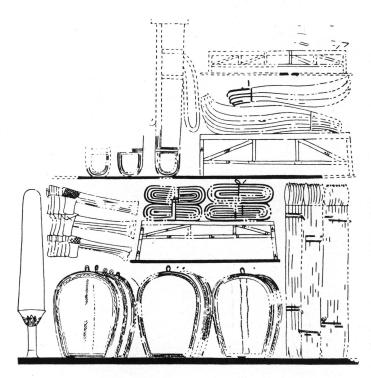
Taillé dans un seul morceau de bois, sans finition, cet objet se caractérise par deux longs côtés concaves et deux petits côtés convexes. Les bords ne forment pas un angle droit avec la surface, si bien que cette pièce s'évase en épaisseur.

Conservation: Bonne. Quelques fentes.

Date: XIXe dynastie.

Bibliographie:

Sur les queues-d'aronde, on consultera: G. Jequier, Manuel d'archéo-logie égyptienne, les éléments de l'architecture, Paris, 1924, pp. 30-31.



Amoncellement d'armes: sceptre de commandement, haches, boucliers, javelots en faisceaux, carquois et glaives. Thèbes, tombe de Rekhmiré. (d'après Davies).

LES ARMES

Le peuple égyptien n'a pas été un peuple belliqueux; formé surtout de paysans, sa principale occupation était l'agriculture, qui faisait vivre toute la communauté.

Au Moyen Empire, chaque nome possédait une milice et une «maison des armes» propres, dirigées par un «prince»; les troupes dépendaient des grands domaines des temples, de l'administration du trésor ou encore des chefs alliés de l'Egypte. Ces levées d'hommes participaient avant tout aux grands travaux, tels que les expéditions vers les mines du désert. Ce n'était donc pas une armée homogène qui veillait en permanence sur les confins du pays, mais une importante masse d'hommes à disposition du pouvoir.

Au Nouvel Empire, la situation de l'homme d'arme change radicalement. Cette époque est beaucoup plus que les autres empreinte d'un esprit guerrier, quelquefois même conquérant, si l'on considère les hauts faits d'armes d'un certain nombre de rois de la XVIIIe ou de la XIXe dynastie. Une armée de métier voit le jour, sévèrement organisée et entraînée. A cette époque comme aux précédentes, les mercenaires lybiens, nubiens, etc... sont nombreux et forment des divisions commandées par des chefs d'origine étrangère obéissant aux ordres égyptiens.

Les armes utilisées par les soldats étaient relativement simples et n'étaient techniquement pas plus évoluées que celles de leurs voisins. Pour atteindre l'ennemi à distance, on utilisait un arc à une courbe (égyptien) ou à deux courbes (nubien) et des flèches dont la pointe en métal était enfoncée ou liée à la hampe en bois. Pour le corps à corps, on se battait avec des haches, légèrement plus petites et plus allongées que celles des artisans, des lances et des poignards. On se protégeait avec un bouclier, formé parfois de la carapace des tortues aquatiques, mais le plus souvent fait en cuir ou en bois et de forme plus ou moins rectangulaire, arrondie vers le haut. Le casque n'a été que très rarement porté avant la Basse Epoque.

Ainsi, cet armement ne varia guère pendant l'Ancien et le Moyen Empire. La grande nouveauté fut les chevaux et les chars qu'utilisaient les Hyksos lors de la guerre qui les opposa aux Egyptiens à la fin de la Deuxième Période Intermédiaire. Les habitants de la vallée du Nil s'empressèrent de les imiter et par la suite, la charioterie tint une

place de choix aux côtés de l'infanterie.

Nous avons vu plus haut que les armes égyptiennes étaient en métal. Le cuivre fut utilisé jusqu'à la XIIe dynastie environ. Par la suite, le bronze le remplaça et fut employé longtemps encore, alors même que d'autres civilisations connaissaient déjà le fer et ses applications.

Les armes étaient soit coulées dans des moules, soit produites par martelage du métal chaud. Pour une éventuelle décoration, on utilisait les techniques du repoussé ou du ciselage.

44. POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE Inv. D 1075

Provenance: inconnue Acquisition: achat W. de Bock, 1898 L.: 5,7 cm

Type de pointe de flèche dit «à ailettes». Les deux ailettes prolongent les arêtes latérales; une longue tige s'enfonce dans le bois de la flèche. L'endroit où le bois vient buter contre le métal est renforcé par un triangle.

Conservation: Pointe antérieure, tige et une ailette brisées. Date: De la XIXe à la XXIIe dynastie.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XLII, nos R 198-199 et pl. XLI, no R 126.

Les deux parties du moule qui ont servi à fabriquer la pièce D 1075 ne s'adaptaient pas parfaitement, ce qui provoque une différence de 0,15 cm au bord intérieur des ailettes.

POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE Inv. D 1076 L.: 4,8 cm

Conservation: Tige brisée. Pour la description, cf. nº 44.

46. POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE Inv. D 1077 L.: 3,9 cm

Conservation: Ailettes et tige brisées; légère oxydation uni-

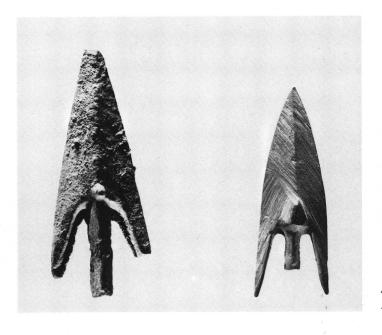
Pour la description, cf. nº 44.

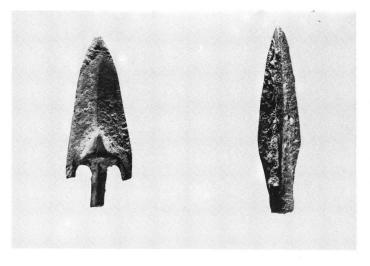
47. POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE Inv. D 719

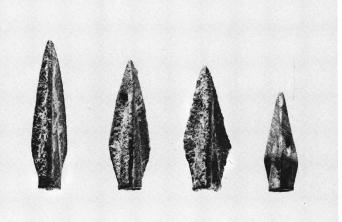
Provenance: Akhmin

Acquisition: achat Forrer, 1890

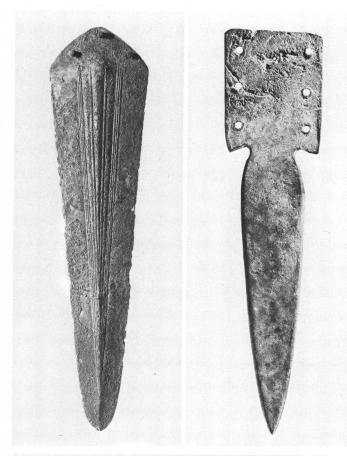
L.: 4,3 cm







97





Type de pointe de flèche dit triangulaire, à douille conique creuse, munie de trois arêtes dessinant un losange coupé à l'un de ses angles aigus.

Conservation: Forte oxydation.

Date: Basse Epoque.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XLI, nº R 61 et pl. XLII, nº R 244.

48. POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE Inv. D 720 L.: 3,9 cm
Pour les autres points, cf. nº 47.

49. POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE Inv. D 721 L.: 3,3 cm
Pour les autres points, cf. n° 47.

50. POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE Inv. D 722 L.: 3,2 cm Pour les autres points, cf. nº 47.

51. POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE Inv. D 1078

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898

L.: 2,5 cm

Pour les autres points, cf. n° 47.

52. LAME DE POIGNARD EN CUIVRE Inv. D 1054

Provenance: Thèbes

Acquisition: achat Leman, 1897

L.: 18,8 cm; l.: 4,7 cm; Ep. (max.): 0,6 cm

Ep. (min.): 0,1 cm

Les tranchants de la lame sont rectilignes. Le décor est formé par un faisceau de lignes entre lesquelles le métal est bombé. L'extrémité forme un arc brisé; elle est percée de trois trous où se trouvent encore les rivets qui servaient à fixer le manche.

Conservation: Fine croûte d'oxydation foncée; les deux tranchants sont légèrement ébréchés.

Date: Moyen Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. XXXIV, no D 50.

53. LAME DE POIGNARD EN BRONZE Inv. D 1071

Provenance: inconnue

Acquisition: achat W. de Bock, 1898

L.: 19,4 cm; Ep.: 0,3 cm

Lame assez pointue à deux tranchants et plutôt épaisse. La plaque de fixation, très large, est pourvue de six trous pour pouvoir fixer le manche.

Conservation: Oxydation verte uniforme.

Date: Basse Epoque (?)

Bibliographie:

F. Petrie, 1917 (pour les poignards en général). Notre exemplaire n'a pas de parallèle suffisamment précis pour être cité ici.

54

54. LAME DE HACHE DE GUERRE EN BRONZE

Inv. D 1053

Provenance: Akhmin

Acquisition: achat Leman, 1897

L.: 10,7 cm; l.: 7,7 cm; Ép. (dos): 0,4 cm Ep. (corps): 0,6 cm Ep. (lame): 0,2 cm

La pièce est plus large du côté dos que du côté lame. Sur les deux grands côtés, il y a un léger amincissement vers le bord.

Conservation: Très belle patine couleur bronze clair; quelques légères taches d'oxydation.

Date: Nouvel Empire.

Bibliographie:

F. Petrie, 1917, pl. VII, no A 151. Pour le mode de fixation, op. cit., pl. II, no A 93.

ADDENDUM

A peine avions-nous remis cet article à la rédaction que M. Peter Hartmann faisait don au Musée d'un pied de meuble, pièce dont nous avions vivement regretté l'absence dans notre collection. On nous permettra donc de rapidement présenter encore cet objet, en guise de conclusion ou en prélude à d'autres enrichissements de la section égyptienne...

55. PIED DE MEUBLE EN BOIS

Inv. 23457

Provenance: inconnue

Acquisition: Don de M. P. Hartmann, 1981

Haut.: 18,4 cm; l. (max.): 4,7 cm; Ep. (max.): 5,45 cm

Merveilleusement ouvragé, ce pied de meuble a la forme caractéristique d'une patte de lion. On observera que le profil général de la patte est rendu de manière très naturaliste. Le pied, de section rectangulaire, s'amincit régulièrement jusqu'à l'ergot, puis s'évase de côté en direction des quatre griffes qui, comme l'éperon, sont finement travaillées. Elles reposent sur un petit socle (demi-cône renversé) orné de cinq anneaux. Ce pied s'encastrait dans le meuble à l'aide d'une large mortaise (le tenon est long de 37 mm pour une hauteur de 13 mm) et était «bloqué» par une petite cheville sur sa partie antérieure.

Conservation: Bonne, quelques fentes dans le bois. Date: Nouvel Empire (?)

Bibliographie:

H. G. Fischer, $L\ddot{A}$ IV, 1980, col. 180-189; F. Petrie, 1927, pp. 45 et suiv. et pl. XL.

Crédit photographique:

Maurice Aeschimann, Genève: fig. 1 à 54. Musée d'art et d'histoire, Yves Siza, Genève: fig. 55.

